



Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2022

Vaucluse portes ouvertes à la ferme et Sauve qui poule !

Alors que se déroule le salon international de l'agriculture à Paris jusqu'au 6 mars, la Confédération paysanne propose la 2^e édition du Salon à la ferme jusqu'au 8 mars, pour rencontrer les habitants du territoire. Objectif ? Faire découvrir au grand public la réalité du métier d'agriculteur et d'éleveur en ouvrant les portes des fermes.

Dans le cadre de l'évènement national "Le Salon à la ferme 2022" organisé par la Confédération paysanne, Denis Surgey, porte-parole du Collectif "Sauve qui poule". Et Denis Perreau, du secrétariat national de la Confédération paysanne feront un point sur la situation de l'élevage plein air de volailles en Vaucluse dans la ferme de Nael Kouci, "O près de la Nesque", éleveurs de volailles et membre du Collectif à Pernes-les Fontaines.

Bienvenue à Mazan

La Confédération paysanne invite aussi les familles à se rendre à **Mazan samedi 5 mars après-midi** à la ferme du Rouret (polyculture, agroforesterie, volailles) Tous publics : Troc de plantes et de graines, animations enfants, stands, buvette, musique. rencontre-discussion sur le thème « Semences paysannes, enjeux et perspectives » avec Guy Kastler, grand spécialiste du sujet, co-fondateur de la Confédération paysanne et du réseau Semences paysannes.

Sauve qui poule

C'est aussi le moment de parler du Collectif Sauve poule qui a été créé en 2017 par des consommateurs et des éleveurs soucieux de défendre l'élevage de volailles plein-air et le bien-être de leurs animaux. Leur combat vise tout autant à informer les consommateurs afin qu'ils aient accès à une alimentation de qualité en pérennisant des systèmes agricoles durables socialement, économiquement, sanitaire et environnementalement.

Une réglementation qui induit en erreur

«Nous refusons cette tromperie massive des consommateurs et consommatrices en vendant comme du 'plein-air' des produits qui ne le sont plus,» explique le collectif Sauve qui poule. Nous demandons au Ministère de l'Agriculture des mesures de biosécurité adaptées aux risques de chaque exploitation, avec une obligation de résultat d'assurer la sécurité alimentaire des consommateurs, qui est notre priorité, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.» Confédération paysanne de Vaucluse. 15, avenue Pierre grand. Min 51 à Cavailon. confederationpaysanne84@gmail.com<https://www.facebook.com/Conf84/>

MH

DR